

Dossier de Presse

Zacharia Ben Amar

17 mai 2013

« Des économies faites sur le dos de l'école »

Zacharia Ben Amar, adjoint au maire chargé de l'enseignement primaire et secondaire, revient sur une rentrée scolaire marquée par une foule de nouveaux dispositifs gouvernementaux.

C'est votre première rentrée scolaire comme adjoint au maire. Quel premier bilan en tirez-vous ?

Zacharia Ben Amar : Concernant le primaire, la rentrée est bien passée. Nous avons accueilli dans de bonnes conditions 100 enfants dans les 45 écoles maternelles et élémentaires. Nous sommes aujourd'hui à une moyenne de 22,7 élèves par classe, contre 23 l'an dernier. Les vagues de fermetures de classes à Maxime-Gorki ne se sont donc pas confirmées. Globalement, nous comptons huit ouvertures pour six fermetures. Cependant, plus de 200 enfants de moins de six ans n'ont pas été admis.

Pour le secondaire, 30 postes de professeurs ont été supprimés. Ce qui a pour conséquence la réduction du nombre d'options proposées aux élèves et l'augmentation des heures supplémentaires demandées aux professeurs en poste. Pour la première fois en France, un

gouvernement n'hésite pas à faire des économies sur le dos de l'école. Tout cela ne va évidemment pas dans le bon sens.

Pourtant, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, assure vouloir moderniser l'école avec notamment la suppression du samedi matin et la prise en charge des élèves en difficulté.

Z. B. A. : Ces dispositifs gouvernementaux sont organisés en dehors du temps scolaire. Autrement dit, ils ne concernent qu'une partie des élèves. Soit moins d'école pour tous et plus d'exceptions. J'ajoute que tous ces engagements peuvent être supprimés très rapidement. C'est une attaque sans précédent contre le service public de l'Éducation nationale.

Que peut faire une municipalité contre ce que vous qualifiez d'attaques ?

Z. B. A. : Il faut informer, faire connaître notre conception de



Claire Maciel

l'école, mettre le sujet de l'Éducation nationale à l'ordre du jour des conseils de quartier, démontrer quels sont les risques de ces propositions. Le gouvernement cherche à opposer les familles aux enseignants, avec notamment la mise en place du service minimum en cas de grève de plus de 25 % des enseignants.

A ce sujet, ne pensez-vous pas que c'est une mesure censée faciliter la vie des familles qui travaillent ?

Z. B. A. : Encore une fois, le gouvernement se désengage et fait supporter les conséquences de ses choix politiques aux collectivités territoriales. On ne peut pas faire assumer un service public par un autre. C'est comme si demain on demandait à un professeur de remplacer une infirmière ! Tout le monde voit bien qu'il y a un problème de compétences. En réalité, il ne s'agit pas de « service minimum » puisque nous n'allons pas faire un « minimum » d'éducation mais de la garderie !

Nous sommes toutefois en train de réfléchir à comment manifester notre opposition à ce texte tout en restant à l'écoute des parents d'élèves qui travaillent et des enseignants qui défendent l'école.

A propos de la suppression du samedi matin au profit d'heures de

soutien réparties dans la semaine, comment cette disposition va-t-elle être appliquée à Nanterre ?

Z. B. A. : Les textes prévoient que ce sont les conseils des maîtres (directeurs et enseignants) qui décident sans avoir à consulter les parents d'élèves ou les élus. Ce qui fait qu'aujourd'hui, nous n'avons pas réussi à uniformiser la répartition.

Quoi qu'il en soit, cela va l'encontre de toutes les préconisations des spécialistes, qui estiment unanimement que la concentration des heures de cours sur quatre jours est néfaste pour le rythme de l'enfant. Non seulement les élèves les plus en difficulté vont travailler encore davantage mais les élèves qui réussissent seront privés de deux heures de cours par semaine. Globalement, le gouvernement enlève 7,5 % de service public avec cette mesure. J'ajoute que dans l'hypothèse où une classe ne compterait pas d'élèves en difficulté, ces créneaux horaires seraient réservés à la formation des maîtres. Mais ne faudrait-il pas plutôt former ceux qui sont confrontés à des élèves en difficulté ?

Alors que faire selon vous ?

Z. B. A. : Je pense qu'il faut débattre de la réintroduction du mercredi matin à la place du samedi. D'abord, on maintiendrait un vrai week-end pour les familles et on étalerait la semaine sur cinq jours. N'oublions pas que les élèves français ont les journées les plus longues d'Europe.

Propos recueillis par Cyril Pacouret

Carte scolaire et sectorisation

Une confusion se glisse souvent dans l'utilisation du terme « carte scolaire ». Elle correspond à un état des lieux du nombre de classes, selon les effectifs recensés avant les congés d'été. Les ouvertures ou fermetures sont alors discutées en fonction des caractéristiques du territoire (construction de logements, arrivée de nouveaux habitants...). En septembre 2008, huit ouvertures (trois en maternelle, cinq en élémentaire) et sept fermetures (cinq maternelles, une élémentaire) ont à noter. Mais les médias utilisent souvent l'expression « carte scolaire » pour évoquer à tort la sectorisation, principe selon lequel les élèves sont scolarisés dans l'établissement correspondant à leur lieu de résidence. A Nanterre, il existe la sectorisation pour le primaire, étant donné que plusieurs écoles existent sur la commune. Pour le secondaire, ce principe a été assoupli depuis la rentrée 2007. Au début d'année scolaire, les effectifs sont néanmoins stables, voire en légère hausse dans la plupart des collèges et lycées de la ville. Principaux mouvements : le collège des Chêneveux voit ses effectifs augmenter, en partie par report de quelques élèves du collège Jean-Perrin, en travaux. En revanche, le collège Eva-Galois est passé de 760 élèves en 2004, à 695 en 2008 (688 en 2007).

NANTERRE

Manifestation de soutien à un lycéen sans papiers

« **D**es papiers pour Vadim et sa maman. » Près de 200 personnes, lycéens, parents d'élèves et enseignants du lycée Joliot-Curie de Nanterre ont scandé ce slogan pendant près d'une heure hier matin devant la préfecture lors d'une manifestation de soutien à un de leur camarade. Car Vadim Urgan, un lycéen, va peut-être subir les conséquences de la situation de sa mère Ala au regard de la loi. En effet, celle-ci, employée comme femme de ménage, se trouve sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) avant samedi. Pour des raisons financières, Vadim et sa sœur seraient obligés de la suivre, car leur père, atteint

d'un cancer, est autorisé provisoirement à rester sur le territoire, mais ne pourrait pas subvenir à leurs besoins.

« C'est honteux qu'on fasse subir ça à Vadim, c'est la vie d'une famille qui est en jeu », s'indigne Alice, élève en terminale. Face à cette mobilisation, Vadim et Ala Urgan ne peuvent retenir leurs larmes. « Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de monde, tous ces gens juste pour moi... » murmure dans un français parfait le lycéen de 20 ans, inscrit en terminale scientifique.

Arrivés en octobre 2008 en France, les parents Urgan et leurs enfants, originaires de Moldavie, se sont installés à Puteaux. Vadim et sa jeune sœur intègrent une section spécialisée pour les enfants étrangers qui ne parlent pas français. « C'est un garçon vraiment enthousiaste, il s'est vite intégré, il a rapidement progressé », se souvient Laure Doux, sa professeur de l'époque. Tous les deux excellent dans leurs études, à coup de « félicitations » ou de « tête de classe », mais le malheur frappe la famille une première fois lorsque le père de Vadim apprend qu'il est atteint d'un cancer. « Il vient d'être opéré, mais il est vraiment malade », confie Ala, les larmes aux yeux.

Aujourd'hui, c'est son état de santé qui permet au père de famille de rester provisoirement sur le territoire. Vadim et sa sœur peuvent aussi rester tant qu'ils sont scolarisés, mais pas leur mère. Elle a jusqu'à samedi pour plier bagage, direction la Moldavie. « Je suis toute seule à travailler comme femme de ménage pour soutenir ma famille, explique Ala, des sanglots dans la voix. Mes enfants veulent venir en France,

justement pour faire leurs études, ils n'ont jamais été aussi heureux que depuis que nous sommes ici. »

« **Plusieurs élèves sont sans papiers, mais ils n'en parlent pas, car ils ont peur de s'exposer à l'autorité en nous parlant** »

KAI TERADA, PROFESSEUR AU LYCÉE JOLIOT-CURIE

« Vadim est à quelques mois de passer le baccalauréat et est en pleine réussite scolaire. Si sa mère part, il va devoir la suivre, constate Zacharia Ben Amar, adjoint (socialiste) au maire de Nanterre en charge de l'enseignement primaire et secondaire. Cette décision n'est pas très correcte. » La mairie de Nanterre s'est elle-même impliquée dans le dossier : Patrick Jarry, le maire (Gauche citoyenne), a adressé une lettre au préfet pour demander un réexamen de ce dossier. Si aujourd'hui cette mobilisation a lieu, c'est aussi parce que Vadim a osé briser le silence. « Au sein du lycée, plusieurs élèves sont sans papiers, mais ils n'en parlent pas, car ils ont peur du regard des autres et de s'exposer à l'autorité en nous parlant », constate Kai Terada, professeur à Joliot-Curie. La famille se rendra ce matin à la direction du bureau des étrangers pour tenter d'obtenir une révision du dossier. « J'ai le moral dans les chaussettes comme on dit en France, pour l'instant je préfère ne pas y penser, j'espère que la réponse de demain sera positive », soupire Vadim.

JUSTINE CHEVALIER

L'éducation : priorité fondamentale de Nanterre

Deux établissements scolaires vont être inaugurés à Nanterre : l'école et le centre de loisirs Lucie-Aubrac le 11 février 2012 et l'extension de l'école Romain-Rolland le 28 janvier 2012.

A cette occasion, Fenêtre sur...a rencontré Zacharia Ben Amar, adjoint au maire délégué à l'enseignement élémentaire et secondaire.

Fenêtre sur... : l'inauguration de ces deux établissements est un événement important pour l'enseignement primaire. Pourquoi un tel investissement financier de la collectivité dans ce domaine ?

Zacharia Ben Amar : Cela faisait 20 ans que la ville n'avait pas construit de groupe scolaire. La dernière école était celle de Pablo-Picasso – une maternelle, une élémentaire et un gymnase – Rares sont les communes qui investissent aujourd'hui dans le domaine de l'éducation. La municipalité a une réelle volonté de marquer comme priorité fondamentale l'éducation des enfants et des jeunes de la ville. Avec une réflexion de fond qui associe l'ensemble des partenaires.

Nanterre se développe et nous devons veiller à ce que cela s'effectue harmonieusement. Le groupe scolaire

Lucie-Aubrac accueillera les enfants du quartier des Provinces-Françaises et ceux des Terrasses. Il était impensable pour les élus et les habitants que ce nouvel équipement ne soit pas conçu comme une passerelle entre ces deux quartiers.

C'est avec cette même volonté que le nom de Lucie-Aubrac a été choisi. Elèves, parents, enseignants, personnel communal ont été consultés pour dénommer la nouvelle école. Le bureau municipal a ensuite entériné le choix.

Je veux également remercier l'ensemble du personnel communal de toutes les directions concernées qui a fourni un travail pharaonique pour que l'établissement soit fin prêt à accueillir les enfants le 5 janvier 2012.

F. S. : que va devenir l'école des Provinces-Françaises ?

Zacharia Ben Amar : A l'été 2012, les locaux de la 9^e circonscription de l'Education nationale, du CMPP et de l'école élémentaire seront détruits. La maternelle sera démolie quant à elle en 2014-2015.

F. S. : Pourquoi avoir agrandi l'école Romain-Rolland maintenant ?

Zacharia Ben Amar : avec l'extension et le centre de loisirs Romain-Rolland, il s'agit d'un double investissement. Nous savions que la maternelle aurait besoin d'être étendue dans deux ou trois ans pour accueillir les nouveaux enfants. La seule solution consistait à empiéter sur l'Institut médico-éducatif, voisin direct de l'école. Nanterre œuvre depuis des décennies pour la réussite pour tous. Il était donc hors de questions que les enfants de l'IME perdent en qualité d'accueil. C'est pourquoi nous avons décidé de construire rue Paul-Vaillant-Couturier un nouvel équipement, dédié à l'IME, alors que cela n'était pas prévu dans ce mandat. Nous avons devancé le calendrier et les familles fréquentant Romain-Rolland bénéficient maintenant d'une maternelle spacieuse et d'un vrai centre de loisirs qui n'existait pas auparavant (les enfants étaient dispersés entre les centres Riou, Moulin des Gibets et Hauts Gibets).

F. S. : il y a quelques semaines, les Nanterriens ont été consultés dans le cadre de Nanterre à mi-parcours. Quel bilan tirez-vous de cette initiative dans votre délégation ? Et quelles sont les actions qui restent à mener jusqu'en 2014 ?

Zacharia Ben Amar : Les Nanterriens ont reconnu le travail accompli par les agents avec un taux de satisfaction de 86 % ce qui est une belle reconnaissance pour le personnel communal qui est le garant de la qualité des prestations et de l'image de la ville.

L'enjeu majeur pour ma part est de garder la même qualité partenariale avec l'Education nationale. C'est notre grande fierté. Dans le cadre du Prus du Petit-Nanterre, la maternelle La-Fontaine, entièrement rénovée, sera livrée en septembre prochain. Nous pourrons alors débiter la rénovation complète de l'école des Pâquerettes. Enfin nous poursuivrons le développement du dispositif « Après l'école » dans les écoles Anatole-France et Pablo-Neruda. ■



Qui était Lucie-Aubrac ?

Lucie-Aubrac est née le 29 juin 1912 à Paris. Elle vit seule dès l'âge de 19 ans et parallèlement à ses études pour devenir professeur et à ses divers emplois, Lucie fréquente le Cercle international de jeunesse et milite aux Jeunesses communistes. Cela lui donne des premières idées pacifistes, accentuées lorsqu'elle s'inscrit à l'Union fédérale des étudiants à La Sorbonne.

En 1938, elle est nommée professeur à Strasbourg, où elle rencontre Raymond, qu'elle épouse en décembre 1939 et avec qui elle fut une résistante à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle réussit d'ailleurs à faire libérer son mari de prison et à le faire s'évader à deux reprises grâce à sa détermination et son caractère.

En 1987, le couple assista au jugement de Klaus Barbie à Lyon.

En mars 1997, on annonce la sortie d'un film Lucie Aubrac de Claude Berri, sur l'histoire de sa vie de résistante.

Lucie fut également une grande militante du devoir de mémoire auprès des plus jeunes.

Elle est décédée le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont eu lieu aux Invalides, avec les honneurs militaires, et en présence du chef de l'Etat, du Premier ministre et de nombreuses personnalités politiques.

10/01/2013

Hauts-de-Seine

La cantine, c'est 4 €

Depuis cette semaine, les 30 000 collégiens des Hauts-de-Seine qui déjeunent à la cantine paient tous le même prix.

Un même tarif pour tout le monde : engagée depuis quatre ans, l'uniformisation du prix de la cantine est devenue effective. Le tarif de base a été fixé à 4 € par le conseil général, qui propose des aides pour les familles aux revenus les plus modestes*.

Ce processus satisfait une demande ancienne des élus et des représentants des parents. D'un collège à l'autre, le prix d'un repas pouvait passer de 2,31 € à 4,05 €, quasiment le double. Catherine Margaté (PCF), conseillère générale et maire de Malakoff, dénonçait depuis des années les disparités en matière de prix et d'augmentation. « Dans notre département, le coût moyen d'un repas au collège est passé de 2,75 € en 2009 à 3,07 € en 2010, puis à 3,37 € en 2011 », soulignait-elle en février 2012, en réclamant un prix unique à 3 €, avec des crédits supplémentaires aux collèges pour le permettre.

« A Nanterre, il y a une chute de 30 % de la fréquentation de la cantine entre la CM 2 et la 6^e »

Zaccharia Ben Amar, adjoint au maire de Nanterre

Mais, pour l'élue communiste, le passage au tarif unique, à ce prix-là, ne résoudra pas le problème de la désaffection des jeunes pour la demi-pension. « Le taux de demi-pensionnaires dans les collèges où les besoins sont les plus pressants se situe toujours entre 15 % et 25 %. Et, dans certains établissements, il régresse », regrette Catherine Margaté. « A Nanterre, il y a une chute de 30 % de la fréquentation de la cantine entre la dernière année d'école élémentaire, en CM 2, et la première année de collège, la 6^e », constate Zaccharia Ben Amar (PS), adjoint au



Le tarif unique répond à une demande ancienne des élus et des parents d'élèves, qui dénonçaient de grandes disparités selon les établissements. (CG92/Olivier Ravoire.)

maire chargé de l'éducation, rappelant que le tarif moyen du repas en élémentaire est de 2,70 €, mais que 68 % des familles paient entre 0,62 € et 2,79 € le repas. Autour des collèges Gallois et République, implantés dans les quartiers les plus populaires, de nombreux élèves se retrouvent le midi dans les halls d'immeuble pour manger leur sandwich. « Il y a un vrai souci d'accès à la cantine », estime l'adjoint au maire.

« Il y a un manque d'information des familles qui ont droit à l'aide du département », reconnaît Christiane Barody-Weiss (DVD), vice-présidente du conseil général chargée des affaires scolaires et maire de Marnes-la-Coquette. « Nous avons

constaté que dans certains collèges, quels que soient les revenus des familles du quartier, aucun élève ne percevait l'aide départementale. » De fait, le taux de demi-pensionnaires bénéficiaires d'une aide dans les Hauts-de-Seine est de 27 %, bien inférieur aux autres départements de la région parisienne (autour de 40 %), hors Paris.

Mais la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) préférerait que les familles n'aient pas à faire la démarche et que le système des quotients familiaux par tranches, appliqué dans les écoles et expérimenté dans quelques lycées, soit mis en place pour les collégiens. « Comme les familles les plus démunies ne font pas la demande d'aide, il faut

qu'elle soit attribuée de façon systématique », justifie Jean-Marie David, président de la FCPE 92.

Christiane Barody-Weiss, qui défend le calcul retenu par le département, promet de mieux informer les parents pour l'année prochaine. « Nous ferons distribuer 50 000 dépliants dès le mois de mai dans les collèges, avant les inscriptions en juin », assure-t-elle, en rappelant qu'il est déjà possible de réaliser une simulation de l'aide selon ses revenus sur le site Internet du conseil général (www.hauts-de-seine.net).

FLORENCE HUBIN

* Familles dont le quotient familial fiscal mensuel est inférieur à 750 €. L'aide maximale porte le prix du repas à 0,60 €.

NANTERRE

Elle accueillera près de 400 élèves

Une école en bois place de la Boule



Nanterre. L'école qui doit ouvrir en septembre s'appellera Sayad, du nom d'un ancien directeur de recherche au CNRS. (DR.)

La ville de Nanterre aura une nouvelle école en septembre 2013 sur le secteur de la Boule : l'école Sayad. L'établissement accueillera près de 400 enfants sur un périmètre délimité par les avenues Lénine, Joffre, et le boulevard National. Elle permettra d'alléger l'école Joliot-Curie, qui accueille déjà les enfants des familles qui s'installent progressivement dans le nouveau

quartier construit sur les anciennes usines Fulmen. La ville a débouché un budget de 20 M€ pour la création de cet établissement qui devrait compter 15 classes. Sa construction a débuté courant 2011 et devrait prendre fin dans le courant de l'été.

« C'est la première école de la ville qui portera le nom d'une personnalité issue de l'immigration », déclare fièrement l'adjoint à l'éduca-

tion, Zaccharia Ben Amar. Le choix du nom Sayad avait été rejeté pour le collège de Nanterre en 2007, qui s'appelle finalement Môquet. Abdelmayak Sayad est un ancien directeur de recherche au CNRS, assistant de Pierre Bourdieu et spécialiste des questions identitaires chez les familles immigrées algériennes. Une petite revanche pour les habitants déçus cinq ans plus tôt...

A. B.

Zizanie à propos de suppressions de postes en maternelle

Le PS s'en prend à la majorité

(MaxPPP/Christophe Karaba)

Les pots de miel « made in Nanterre » offerts par la mairie n'auront pas empêché quelques élus de lancer des piques mardi soir lors du vote du budget. Le débat, qui s'est tenu à l'hôtel de ville, a duré cinq heures et a tourné à la zizanie.

Les socialistes avaient prévenu le maire de Nanterre, Patrick Jarry (Gauche citoyenne), qu'ils s'absentieraient lors du vote. Ils ont tenu leur promesse, et non sans faire de bruit.

■ 14 emplois en question

Lors de ce long débat parfois aussi ponctué de fous rires, auquel les habitants ont assisté nombreux, le chef du groupe socialiste a redit que son équipe rejetait le budget. Parce qu'il accuse la mairie d'avoir acté la suppression de 14 postes dans le secteur de la petite enfance, dès septembre prochain.

« L'ensemble des gels doit être validé par les instances paritaires, a

lancé Patrice Marchal. Nous en avons été informés la veille, et cela a ensuite été acté sans avertissement » Et Patrick Jarry, demi-lunes au bout du nez, de nier en secouant la tête.

L'imposant Gérard Perreau-Bezouille, 1^{er} adjoint, mâchait nerveusement un chewing-gum entre deux justifications. « Nous n'avons pas acté ces suppressions. Nous avons réuni les directeurs d'école pour leur annoncer... »

« C'est un mensonge ! a alors coupé l'adjoint à l'éducation Zacharia Ben Amar, brandissant un papier blanc. J'ai un document ici qui atteste de votre décision ».

Lors de la suspension de séance, les deux hommes ont échangé fouguesusement. « Tu sais bien comment est Gérard, est intervenue l'adjointe aux associations, retenant le bras de son collègue. Il dit des choses qu'il ne pense pas forcément. » « On n'est pas au pays des bisounours, a pour sa part fait re-

marquer le chef de file de l'opposition (UDI) Frédéric Lefret, plutôt favorable à ces mesures d'économie. Non seulement ces Atsem (NDLR : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) coûtent très cher, mais si le maire dépensait moins dans ses campagnes de communication sur la péréquation, il pourrait peut-être les garder ».

Tout avait pourtant bien commencé, dans le calme, avec une présentation de Gérard Perreau-Bezouille sur les finances de la ville ultra-pédagogique. Camemberts, schémas, plans de la ville : l'adjoint a annoncé des impôts locaux constants, dont la taxe d'habitation qui reste à 7,4 % et un budget en légère hausse (+1,68 %). Il passe cette année à 239 M€ dont 60 M€ d'investissements et 179 M€ dépensés en fonctionnement.

Au final, le vote a laissé un goût amer à certains élus, qui ont laissé leur pot de miel en mairie.

A.B.

Le pot de miel 28/03/2013

Hauts-de-Seine

26/03/2013

NANTERRE Au conseil municipal

Les socialistes annoncent qu'ils ne voteront pas le budget

Les élus de Nanterre voteront ce soir le budget au conseil municipal et on peut s'attendre à des échanges houleux. Les socialistes ont déjà annoncé hier qu'ils s'absentieraient de voter. Dans un communiqué, ceux-ci expliquent qu'ils souhaitent ainsi dénoncer une politique du « fait accompli ». « Les méthodes de travail sont inacceptables, totalement exemptes de concertation et de réflexion collective. »

Les mécontents « manifestent leurs désaccords sur le fond et sur la forme » concernant la suppression des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. « Nous pensons que l'éducation doit être prioritaire et qu'elle ne doit pas pâ-

tir de coupes budgétaires », lance Zacharia Benamar, adjoint au maire à l'Éducation. Les socialistes dénoncent ainsi le « double discours » du maire Patrick Jarry (Gauche citoyenne). « Il n'est pas concevable d'énoncer l'éducation comme une priorité et de supprimer dès la rentrée 14 postes dans ce secteur » mentionne encore le communiqué. « On ne peut pas dire que je soutiens le maire mais je le comprends, lance quant à lui Frédéric Lefret, chef de file de l'opposition (UDI). Cela fait longtemps que je dénonce les politiques de « Père Noël ». Après avoir trop dépensé, la majorité n'a d'autre choix que de réduire les dépenses. »

A.B.

Le ras-le-bol des parents

On les sent à la fois désespérés et écoeurés, ne sachant plus comment attirer l'attention sur une situation qui ne peut plus durer et qui dure pourtant depuis des mois... Hier matin encore, au pied des tours Nuage, sous le regard navré d'une cinquantaine de parents rassemblés devant les grilles de la cour, c'est la directrice de l'école Maxime-Gorki qui a pris la tête des vingt-cinq élèves de CM 2, toujours sans enseignant et sans remplaçant. Quant aux élèves de la classe de CE 1, également sans remplaçant, ils ont été répartis dans les autres classes de cet établissement qui en compte 13 pour 262 élèves.

“Les territoires les plus en difficulté sont les moins bien traités”

Zacharia Ben Amar, adjoint au maire chargé de l'éducation

« Les enseignants de ces deux classes sont en congé longue maladie, et nous n'avons aucune visibilité sur leurs remplacements », regrette Houda Zidi, mère d'élève et représentante locale de la FCPE, « Le CE1 a un remplaçant seulement à mi-temps, les lundis et mardis. Et le CM 2 n'en a pas du



Nanterre, quartier du Parc, hier. Une cinquantaine de parents se sont rassemblés devant les grilles de l'école Maxime-Gorki. Ils demandent des remplaçants. (LP/F.H.)

tout. C'est donc la directrice qui les prend en charge. Mais elle a une école de 13 classes à gérer ! » Les parents dénoncent une situation récurrente qui touche aussi l'école maternelle voisine : « Nous nous sommes mobilisés car une enseignante en congé maternité n'était toujours pas remplacée

une semaine après son départ », indique une maman.

« L'administration nous rappelle souvent que les classes n'ont pas des effectifs surchargés. Mais les classes ne peuvent pas accueillir tous les jours 6 ou 7 élèves en plus parce qu'un enseignant n'est pas remplacé », souligne la repré-

sentante de la FCPE, rappelant que l'établissement est situé dans un quartier où vivent de nombreuses familles en difficulté. Cette situation sociale justifie d'ailleurs l'attention portée par les services de l'Education nationale à limiter les effectifs. En théorie. Puisque, dans la pratique, faute de remplaçant, les salles de classe sont vite remplies une fois les élèves répartis !

« La situation est catastrophique, s'emporte Zacharia Ben Amar, adjoint au maire de Nanterre chargé de l'éducation. Elle s'est dégradée dans le quartier de l'école Gorki, au Parc, mais aussi au Petit-Nanterre, école des Pâquerettes, et au chemin de l'Ile, école Henri-Wallon. Les territoires les plus en difficulté sont les moins bien traités. Les écoles de Nanterre pâtissent d'une population enseignante jeune, ce qui signifie de nombreux congés de maternité... Or il n'y a pas assez de remplaçants. » L'élus demande qu'en septembre prochain, parmi les 30 postes supplémentaires destinés à renforcer la « brigade départementale » de remplaçants, plusieurs postes soient attribués en priorité au secteur de Nanterre.

FLORENCE HUBIN